

COMMUNE DE MALLEMOISSON**Séance du 31 juillet 2025**

Date de la convocation: 25 juillet 2025	<i>L'an deux mille vingt-cinq et le trente-et-un juillet l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Jean-Paul COMTE</i>
Membres en exercice : 15	Présents : Jean-Paul COMTE, Mélanie GAILLARD, Isabelle DELAMARE, Philippe GUILLEMANT, Jocelyne OGER, Rocca BELLOMO, Martine NEVIERE, Emmanuelle MARTIN, Michèle SENEQUIER, Jean-Pierre HOSTACHY
Présents : 10	
Votants: 13	Représentés: Isabelle COLLOMP par Mélanie GAILLARD, Olivier ORS par Isabelle DELAMARE, Raphael PIERRET par Emmanuelle MARTIN
Pour: 13	Excusés:
Contre: 0	Absents: Christophe PIN, Nicolas POUDROUX
Abstentions: 0	Secrétaire de séance: Isabelle DELAMARE

SUBVENTION 2025 À L'ASSOCIATION OISDB**Rapporteur :** Isabelle DELAMARE

Le conseil municipal fixe comme suit la subvention attribuée à l'association :

Le maire précise que la subvention à l'OISDB est constituée d'une part de la subvention communale de 654.00 € et d'autre part de la compensation de Provence Alpes Agglomération de 1546.00 €.

Association	Montant 2025 attribué
OISDB	2200.00 €

Où cet exposé et Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- Décide d'attribuer à l'association la somme de 2200.00 €.

Nombre de voix pour	13	Abstentions	
Nombre de voix contre		Ne prend pas part au vote	

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Pour extrait conforme,
Le Maire, Jean-Paul COMTE

Dépôt PREFECTURE DE DIGNE LES BAINS
Date de réception de l'AR: 05/08/2025
004-210401105-20250731-DE_2025_031-DE